

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OSTRUM EURO ABS IG

Code ISIN : FR0013280716 Part N(C)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de gestion de l'OPCVM est d'obtenir, pour un investissement d'une durée au moins égale à la durée minimale de placement recommandée (12 mois), une progression de sa valeur liquidative supérieure à celle de son indicateur de référence l'ESTR capitalisé (Euro Short Term Rate), taux au jour le jour du marché interbancaire en euro, après déduction des frais de gestion réels.
 - La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
 - La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une sélection rigoureuse par l'équipe de gestion de titres ABS (Asset Backed Securities) ou autres véhicules de titrisation émis en toute devise par des entités privées de la zone OCDE. La sélection des titres repose sur une analyse crédit reposant sur des critères d'ordre qualitatif et quantitatif. Ces critères sont complétés par une analyse des fondamentaux économiques des pays et des classes d'actifs. Afin de diversifier les risques, le FCP pourra investir jusqu'à 100% de son actif en obligations et autres titres de créances négociables et en instruments du marché monétaire, non émis par des véhicules de titrisation.
- Cet OPCVM a pour classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro.
- Le portefeuille de l'OPCVM est composé principalement de titres de créance de toutes natures et valeurs assimilées majoritairement émis par des émetteurs privés. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, les titres de créance ou valeurs assimilées répondent à une notation minimale BBB- (selon Standard & Poor's ou Fitch Ratings) ou Baa3 (dans l'échelle Moody's) au moment de leur acquisition selon les critères de la société de gestion, et A-3 (selon Standard & Poor's) ou F-3 (selon Fitch Ratings) ou P-3 (dans l'échelle Moody's) pour les titres de créance ne bénéficiant pas d'une notation à long terme et dont la maturité est inférieure à 1 an. La sensibilité au taux d'intérêt du portefeuille de l'OPCVM est comprise dans une fourchette de 0 à 0,25.
 - L'OPCVM pourra utiliser des instruments dérivés notamment pour couvrir le portefeuille aux risques de taux, de change et éventuellement de crédit. Les titres libellés en devises étrangères autres que l'euro seront systématiquement couverts contre le risque de change. Après couverture, l'exposition résiduelle de l'OPCVM au risque de change n'excédera pas 2% de l'actif net.
 - L'OPCVM capitalise ses revenus.
 - Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés obligataires et des titrisations de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé de votre capital et/ou de votre revenu avant que celui-ci ne soit investi et/ou remboursé. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	0,35%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

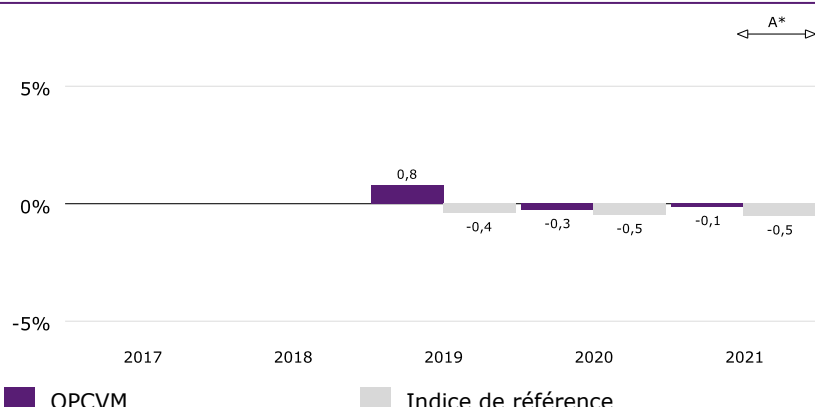
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en mars 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



A* : A compter du 15 juin 2021, l'indice de référence du fonds est l'ESTR capitalisé. L'ancien indice de référence est l'EONIA capitalisé.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2005.**
- **Année de création de la part N(C) : 2017.**
- **Devise : Euro.**
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France – 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.